

Les livres anciens ne nous renseignent point sur les dimensions de ce fût de pierre. La première indication que nous rencontrons à ce sujet se trouve dans la délibération de 705 p.C., où on fit la proposition suivante: „Pour ce qui est du *tchou* du dieu du sol nous proposons que, afin de se conformer au nombre 5 (qui est le nombre correspondant à la terre), il soit long de 5 pieds, et que, afin de se conformer au nombre 2 qui correspond au principe *yin*, il soit large de 2 pieds; qu'on en amincisse le sommet pour symboliser la naissance des êtres; qu'on en rende carrée la base pour symboliser la terre; qu'on enfouisse la moitié de son corps parceque (pour toute plante) la racine est dans le sol et parceque la partie qui sert de fondement et la partie qui émerge sont égales ¹⁾.”

Ces dispositions furent adoptées et nous savons qu'elles étaient encore en vigueur sous les *Song* (960—1279): „Pour le dieu du sol, le *tchou* était constitué par une pierre affectant la forme d'une cloche, ayant 5 pieds de longueur et 2 pieds de largeur; on en amincissait le sommet et on en enfouissait la moitié ²⁾.”

VI.

Auprès avoir déterminé quelles étaient les raisons d'être de l'autel, de l'arbre et du fût de pierre qui se rencontraient

1) *T'ang houei yao*, chap. XXII, p. 2 v°: 其社主請准五數長五尺。准陰之二數方二尺。刻其上以象物生。方其下以象地。體埋其半以根在土中而本末均也。

2) *Song che*, chap. CII, p. 1 r°: 社以石爲主。形如鐘。長五尺。方二尺。刻其上。培其半。